

Où sont les tout-petits ?

10 800 établissements accueillent les moins de 6 ans

Les établissements d'accueil des jeunes enfants (Eaje) regroupent diverses catégories d'établissements conçus et aménagés afin de recevoir dans la journée, collectivement, de façon régulière ou occasionnelle les enfants âgés de moins de 6 ans.

Ces établissements sont majoritairement gérés par des collectivités territoriales, (communes, intercommunalités) ou par des centres communaux ou intercommunaux d'action sociale, mais la gestion peut aussi être associative, parentale ou assurée par des acteurs privés.

Les établissements pratiquant à la fois l'accueil régulier et occasionnel, ou à la fois l'accueil collectif et familial, sont qualifiés de « multi-accueil ».

En 2009, les 10 800 Eaje répartis sur la France entière ont une capacité d'accueil de 357 000 places destinées aux enfants âgés de moins de 6 ans.

Près de 87 % de ces places sont le fait de structures d'accueil collectif (crèches, jardins d'enfants, multi-accueil ou haltes-garderies).

L'accueil familial totalise 12 % des places tandis que l'accueil parental et les microcrèches se répartissent le 1 % restant.

En métropole, les 10 403 établissements bénéficiant de la prestation de service unique (Psu) ont dispensé 488 320 645 heures d'accueil, correspondant à une activité répartie en moyenne sur 215 jours, à raison de 10,3 heures d'ouverture quotidiennes.

En 2011, 85 % des Eaje déclarent accueillir des enfants vivant dans des familles monoparentales, 85 % des enfants dont au moins un parent est demandeur d'emploi, et 68 % des enfants dont les parents sont bénéficiaires de minima sociaux.

(Sources : Cnaf (31 décembre 2009), Drees (31 décembre 2009), Insee (1^{er} janvier 2009), Baromètre de l'accueil du jeune enfant 2011)

2, 5 millions de 2/6 ans vont à l'école

D'après l'article L. 113-1 modifié par la loi no 2005-380 du 23 avril 2005, les classes enfantines ou les écoles maternelles sont ouvertes, en milieu rural comme en milieu urbain, aux enfants qui n'ont pas atteint l'âge de la scolarité obligatoire (6 ans). Tout enfant doit pouvoir être accueilli, à l'âge de 3 ans, dans une école maternelle ou une classe enfantine le plus près possible de son domicile, si sa famille en fait la demande.

L'accueil des enfants de 2 ans est étendu en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, quelle que soit la zone géographique. À la rentrée scolaire 2010, 13,6 % des enfants de 2 ans vont à l'école maternelle (contre 15,2 % en 2009).

La proportion d'enfants de 2 ans qui fréquentent l'école était restée relativement stable, avec un taux de plus de 30 %, tout au long des années 1980 et 1990. Elle tend à diminuer depuis la rentrée 2002, passant d'un taux de scolarisation de 35 % en 2000 à 14 % en 2010. Ceci peut s'expliquer en partie par l'évolution démographique. En effet, l'accueil des enfants dès 2 ans se fait en fonction des places disponibles et est donc fortement dépendant de l'évolution des effectifs des enfants

Qui travaille en crèche ?

En France, les crèches sont placées sous la responsabilité d'un(e) directeur(trice), nommé(e) également responsable technique, qui doit être diplômé(e) de la petite-enfance (éducateur(trice) de jeunes enfants ou infirmier en puériculture ou puéricultrice). Hormis le management de l'équipe, il (elle) assure, entre autres, la gestion administrative et budgétaire.

L'éducatrice ou éducateur de jeunes enfants a pour mission de susciter l'éveil du jeune enfant, de favoriser son développement et son épanouissement. Il/elle a également un rôle d'animation au sein de l'équipe.

L'infirmier en puériculture ou puéricultrice dispense les soins de santé (pansements, médicaments) et se charge de la surveillance médicale.

L'auxiliaire de puéricultures dispense des soins d'hygiène et de confort pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant. En accord avec l'éducateur(trice) de jeunes enfants, l'auxiliaire propose également des activités qui favorisent l'éveil et l'épanouissement des enfants (soins, changes, repas, jeux).

L'équipe technique est constituée d'une ou plusieurs personnes chargées d'attributions polyvalentes dont dépendent le fonctionnement régulier et l'hygiène générale de la crèche (cuisinier(e), agent d'entretien, etc...). Elle(s) est (sont) indispensable(s) à la santé et à la sécurité des jeunes enfants et du personnel.

Le(la) médecin de crèche assure une surveillance médicale au sein de la crèche de façon essentiellement préventive.

Le(la) psychologue a un rôle d'écoute et de conseil auprès des familles accueillies ainsi que de l'équipe de l'établissement.

La crèche s'appuie sur un projet d'établissement avec trois volets – social, éducatif, pédagogique – construit avec les professionnels et les parents, préparé et validé avec les partenaires (CAF, PMI, MSA, collectivités locales)...

âgés de 3 à 5 ans.

La plupart des enfants scolarisés avant l'âge de 3 ans fréquentent l'école à mi-temps. Ainsi, plus de 71 % d'entre eux vont à l'école uniquement le matin, 21 % y restent toute la journée et 8 % sont scolarisés le matin et quelques après-midi de la semaine.

Après l'âge de 3 ans, l'accueil est assuré majoritairement par l'école. À la rentrée 2010-2011, 2 539 100 enfants âgés de 2 à 6 ans sont scolarisés dans 98 400 classes préélémentaires en France métropolitaine et dans les Dom.

Depuis 2000, le nombre d'enfants scolarisés a augmenté de 149 300, soit une hausse de 7 %.

En 2010, en France métropolitaine et dans les Dom, 35 500 enfants âgés de 2 à 6 ans en situation de handicap sont scolarisés soit en milieu ordinaire, soit dans des établissements spécialisés, en établissements médicosociaux ou hospitaliers (contre 35 400 en 2009). Au total, 91 % de ces élèves handicapés sont en classes ordinaires, 3 % sont partiellement ou exclusivement accueillis dans des classes pour l'inclusion scolaire (Clis).

3^e colloque Lire et faire lire : « Lire avec les tout-petits »

Lire et faire lire organise le 12 octobre 2012 son 3^e colloque annuel, sur la thématique de la lecture avec les moins de 6 ans

Depuis 5 ans, l'action de Lire et faire lire en direction de la petite enfance est une priorité. Il n'est plus question aujourd'hui de contester que « les livres, c'est bon pour les bébés » ! La lecture de livres est d'abord pour le tout-petit une activité partagée avec un adulte, source de découverte et de plaisir. Le livre est un support à la symbolisation, à l'imagination, à la transmission intergénérationnelle de culture, de mythes et de valeurs.

Si l'enfant va de découverte en découverte sur lui-même et sur le monde à travers la lecture de livre, l'adulte lui aussi est interrogé par cette relation, sur ce qu'il transmet au tout-petit en lisant, et sur ce qu'il partage avec lui, en se rappelant qu'il a été enfant aussi, un enfant à qui des adultes ont aussi lu des livres. Pour autant, chacun se projette comme il l'entend dans un même livre, et c'est la liberté de l'enfant de ressentir ou pas, d'aimer ou de ne pas aimer ce qui fait écho pour l'adulte.

Lire, c'est découvrir ou faire découvrir qu'à l'origine du livre, un auteur a mis en mots des émotions, des peurs, des joies que l'enfant ressent lui-même et ne savait pas dire, des questions qu'il se pose et des explications du monde qui l'aident à grandir, le rassurent aussi.

Qu'il s'agisse de professionnels, de membres de la famille ou d'autres personnes avec lesquelles le bébé va se trouver en relation, chacun doit être conscient de l'importance de cette interaction qui s'établit avec un enfant qui cherche à comprendre le monde, celui des objets comme celui des personnes et des pensées, à partager des émotions, à construire son identité et à faire reconnaître cette identité.

Les professionnels de l'enfance insistent sur l'importance



d'une familiarisation précoce avec la lecture et avec les livres avant les apprentissages scolaires du cycle 2, car elle apporte d'immenses avantages aux tout-petits et facilite l'apprentissage de la lecture.

Reste à savoir comment lire avec les enfants, quelle place les bénévoles peuvent prendre.

Le colloque permettra d'approfondir ce questionnement en considérant ce que nous savons aujourd'hui du développement des enfants de 0 à 6 ans, comment sont conçus les livres destinés aux tout-petits, quels sont les modalités d'intervention des bénévoles auprès de ce très jeune public, comment se transmet le goût de la lecture et quelle est la place des livres dans les familles.

Agnès Florin

Au programme du colloque Lire et faire lire 2012

- **Thème** : La Petite enfance
- **Date** : Vendredi 12 octobre 2012
- **Lieu** : Paris
- **Public** : réseau Lire et faire lire (bénévoles, coordinateurs, administrateurs), partenaires Lire et faire lire (institutions, mécènes), responsables de structures éducatives (écoles, bibliothèques, crèches, centres de loisirs, élus, cadres territoriaux), acteurs de la chaîne du livre, associations partenaires (séniors, familiales, éducation populaire...)
- **Inscriptions** : Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription sur notre site www.lireetfairelire.org, à remplir et à retourner par mail à ccornaglia@lireetfairelire.org ou par courrier : Lire et faire lire 3 rue Récamier 75007 Paris

Matinée :

8h45 : Accueil

9h15 : Ouverture colloque par Agnès Florin

10h-12h30 : Intervention de 2 experts
puis échange avec la salle

12h30-14h : déjeuner, ouverture de l'espace librairie

Après-midi :

14h-14h45 : Exposé d'un expert

14h45-16h : Table ronde avec expérience du terrain

16h-17h : Entretien avec Grand témoin ;

Débat avec la salle ; Conclusion et perspectives